



Newsletter 02-2009



Politique financière et programmes conjoncturels : la prudence est de mise

Un sondage réalisé à la demande d'economiesuisse montre que si la population salue les programmes visant à stimuler la conjoncture, elle ne pense pas qu'ils puissent éviter une récession. Les personnes interrogées appellent aussi à la prudence financière en matière de programmes conjoncturels. [suite »](#)



Pascal Gentinetta
Directeur economiesuisse

Maintenir la protection de la sphère privée !

La place financière, tout comme l'industrie, ont intérêt à ce que la Suisse ne soit pas placée sur une « liste noire ». Cela ne serait d'ailleurs pas justifié, car le secret bancaire ne protège pas les activités criminelles. La fraude ne consiste pas seulement à fabriquer de faux documents. Présenter la réalité de façon trompeuse en relève aussi, et il serait éventuellement possible d'élaborer une solution pour les cas où des soupçons fondés existent. Cependant, il est de constater que certaines autorités aspirent à bien plus que cela. Elles demandent un échange d'informations automatique ou même un accès direct aux comptes. Une procédure qui dévoilerait tout du citoyen n'est pas acceptable, car elle impliquerait la fin de la protection de la sphère privée. Ce n'est pas conciliable ni avec notre culture juridique ni avec nos principes de démocratie directe et de fédéralisme. Les Nations qui ont un Etat central surdéveloppé doivent le comprendre.

Choisir les bonnes voies pour protéger le climat

Le protocole de Kyoto expire fin 2012, et les négociations internationales vont bon train pour lui trouver un successeur. En Suisse, des objectifs et des mesures de réduction des émissions devraient être arrêtés à l'occasion de la révision de la loi sur le CO2. [suite »](#)

Relations sino-suisse : intensification des relations économiques

Le Forum économique et commercial organisé le 26 février 2009 à Zurich a servi de plateforme à plus de 250 représentants des économies suisse et chinoise désireux de développer leurs relations économiques. [suite »](#)

Graphique du mois: L'AVS secouée à son tour par la crise financière

Examen des tâches : plus indispensable que jamais

economiesuisse se souvient avec une certaine nostalgie des intentions courageuses du Conseil fédéral concernant le projet d'examen des tâches. Certes, dans le contexte conjoncturel actuel, il faut éviter de lancer des signaux négatifs. Mais la stabilité des finances publiques ne doit pas être négligée. [suite »](#)

La colonne de Bruxelles: Vers une Europe de l'énergie à la carte ?

La libre-circulation des personnes vue de Bruxelles

C'est avec bienveillance que le Bruxelles officiel a pris connaissance du résultat de la votation sur l'extension de la libre-circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie, avant de se consacrer à nouveau aux problèmes pressants de la crise économique mondiale. [suite »](#)

Priorités de nos membres: kmuNEXT

L'accord bilatéral sur la santé doit être utile à la Suisse

Le deuxième cycle de négociations entre la Suisse et l'Union européenne (UE) s'est déroulé début février en vue de la conclusion d'un accord sur la santé, lequel fait partie d'un dossier qui comprend également un accord sur le libre-échange des produits agricoles. [suite »](#)

Portrait d'une PME: Lolipop: une oasis de douceur au quotidien

Une étape importante dans les relations entre la Suisse et le Japon

La Suisse a été le premier Etat européen à avoir conclu, le 19 février 2009, un accord de libre-échange avec le Japon. Cet accord entraînera une intensification des relations commerciales traditionnellement bonnes que la Suisse entretient avec le Japon. C'est important, en particulier dans une période économique difficile. [suite »](#)

ICC Switzerland et UN Global Compact Swiss Network

La Chambre de commerce internationale (CCI) collabore étroitement avec l'initiative Global Compact des Nations Unies (UNGC). ICC Switzerland dirige le « focal point » de ce réseau qui compte actuellement 38 entreprises suisses (dont 16 PME). [suite »](#)

Resserrement des relations économiques entre la Suisse et l'Arabie saoudite

L'image de l'Arabie saoudite est celle d'une économie cloisonnée difficile d'accès pour les entreprises étrangères. Pour corriger cette image, une délégation de haut rang du royaume d'Arabie saoudite est venue en Suisse. [suite »](#)

Annonce de conférence : Energy Pact les 16 et 17 mars à Genève

Comment les besoins énergétiques peuvent-ils être satisfaits compte tenu des aspects environnementaux et de la nécessité du développement économique? La conférence Energy Pact traitera de ce sujet décisif les 16 et 17 mars à Genève. [suite »](#)

Imprimer toute la newsletter (PDF)

Agenda

- 13.03 Allègements fiscaux pour les familles avec enfants
- 16.03 Energy Pact Conférence - ICC Genève
- 16.03 La politique de la concurrence au banc d'essai. Résultat d'une évaluation de la loi sur les cartels
- 06.04. Conférence de presse annuelle Genève
- 06.04 Conférence de presse annuelle Zürich
- 10.04 Loi fédérale sur le numéro d'identification des entreprises (LIDE)
- 15.04 Révision de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) : procédure d'assainissement
- 02.06 Révision totale de la loi sur le contrat d'assurance
- 04.09 Journée de l'économie

Publications

- » WebNews: Le bon signal : non aux expérimentations dans le domaine fiscal
- » Communiqué de presse: Secret bancaire : pas d'abandon de la sphère privée - Une coopération respectueuse de l'Etat de droit plutôt qu'une politique de pression unilatérale
- » Communiqué de presse: Christoph Schaltegger nouveau responsable du domaine finances et fiscalité
- » Consultation: Révision de la loi sur l'énergie et de l'ordonnance sur l'énergie
- » dossier politique: Gouvernement d'entreprise et politique de rémunération
- » Newsletter echofemmes: Les candidates au 2e prix des Rendez-vous de l'économie

Vous pouvez en tout temps vous désabonner de la newsletter.

Politique financière et programmes conjoncturels : la prudence est de mise

05.03.2009

Un sondage réalisé à la demande d'economiesuisse montre que si la population salue les programmes visant à stimuler la conjoncture, elle ne pense pas qu'ils puissent éviter une récession. Les personnes interrogées appellent aussi à la prudence financière en matière de programmes conjoncturels.



Aux yeux de la population, les perspectives conjoncturelles s'assombrissent nettement. Il n'en reste pas moins qu'une majorité des électeurs croit que la Suisse est moins durement touchée que d'autres pays par le ralentissement économique mondial. Pour l'heure, 50 % des personnes interrogées jugent la situation économique encore satisfaisante.

L'enquête représentative réalisée en février montre que les programmes conjoncturels doivent être limités dans le temps, ils doivent

permettre de garantir des emplois et améliorer durablement la compétitivité de l'économie.

Cependant, il convient également de maintenir la discipline en matière de dépenses et d'éviter les hausses d'impôts. Ces objectifs largement plébiscités correspondent aux mesures introduites par le Conseil fédéral et à l'orientation souhaitée par l'économie.

En matière de politique conjoncturelle et financière, les électeurs appellent à la prudence : les dépenses supplémentaires devront être compensées par des économies ultérieures. Ils rejettent de futures hausses d'impôts aux fins de stabiliser la conjoncture. L'enquête visait aussi à déterminer le degré d'acceptation de diverses mesures de politique conjoncturelle. Ce sont la promotion de la rénovation énergétique d'immeubles anciens, l'amélioration des conditions pour les entreprises exportatrices, les allègements en faveur des familles et la prolongation du chômage partiel qui ont récolté le plus de voix. La baisse des impôts des entreprises a également remporté une majorité de suffrages. Ce n'est pas le cas de la baisse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

 [communiqué \(pdf.51 kb\)](#)

Pour plus d'informations :

rudolf.minsch@economiesuisse.ch



Choisir les bonnes voies pour protéger le climat

06.03.2009

Le protocole de Kyoto expire fin 2012, et les négociations internationales vont bon train pour lui trouver un successeur. En Suisse, des objectifs et des mesures de réduction des émissions devraient être arrêtées à l'occasion de la révision de la loi sur le CO2.

Et si la Confédération entend atteindre l'objectif ambitieux de 20% de baisse d'ici à 2020, il faut qu'elle continue à laisser libre champ aux mesures volontaires de l'économie et qu'elle renonce aux interventions étatiques, coûteuses et inefficaces.

En matière de protection du climat, la Suisse tient le cap fixé, comme l'a précisé le Conseil fédéral à maintes reprises. Les mesures volontaires de l'économie se trouvent au centre de sa politique. Grâce à l'accord complémentaire conclu mi-février entre la Confédération et la Fondation Centime Climatique, les émissions diminueront de près de 2,4 millions de tonnes de CO2 chaque année. En tenant compte des prestations de l'Agence de l'énergie pour l'économie et de l'accord de branche signé par les cimentiers, jusqu'en 2012 ce seront au total quelque 4,1 millions de tonnes de CO2 par an qui ne seront plus émises grâce aux mesures prises par l'économie.

Les entreprises s'engagent également en faveur de la protection du climat pour la période allant jusqu'en 2020, à condition de poursuivre la stratégie extrêmement efficace mise en œuvre jusqu'ici. Autrement dit, les mesures prises par l'économie et ses investissements doivent continuer à primer sur les interventions étatiques. Si tel est le cas, un soutien à l'objectif politique fixé par le Conseil fédéral, qui souhaite s'aligner sur l'UE, est envisageable. Pour autant, l'UE est encore loin d'avoir arrêté ses ambitions et la répartition des efforts entre pays membres telle que proposée en janvier 2009 par la Commission européenne reste très controversée. Une comparaison directe entre l'UE et la Suisse est d'ailleurs très difficile, dans la mesure où nos émissions de gaz à effet de serre par habitant et par unité de produit intérieur brut sont environ inférieures de moitié à la moyenne européenne.

La loi sur le CO2 en cours de révision n'est pas la panacée. Des décisions législatives déjà prises contribueront aussi à atteindre les objectifs, notamment les dans le secteur du bâtiment. A cela s'ajoutent les progrès technologiques en cours dans le domaine automobile et pour d'autres équipements techniques. L'administration fédérale estime ainsi que, d'ici 2020, les émissions de CO2 auraient de toute manière décliné de 13% par rapport à 1990. Une réduction de 20% est donc accessible. Elle nécessite toutefois des efforts importants et suppose de conserver, voire de développer l'arsenal de mesures volontaires. Dans ce contexte, il est incompréhensible que le DETEC change son fusil d'épaule pour imposer des mesures coûteuses et dommageables pour l'économie, telle une taxe sur les gaz synthétiques. Un changement d'orientation de la politique climatique serait problématique pour les entreprises. De plus, renoncer aux mesures volontaires de l'économie compliquerait également les discussions sur le climat.

Pour plus d'informations :
urs.naef@economiesuisse.ch



Relations sino-suisse : intensification des relations économiques

05.03.2009

Le Forum économique et commercial organisé le 26 février 2009 à Zurich a servi de plateforme à plus de 250 représentants des économies suisse et chinoise désireux de développer leurs relations économiques.

La signature d'un mémorandum dans le domaine des technologies de l'environnement et la décision d'accélérer les préparatifs en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange bilatéral ont constitué les points forts de cette journée.

La conseillère fédérale Doris Leuthard et le ministre de l'économie chinois, Chen Deming, ont ouvert le forum avec la signature d'un mémorandum en vue d'intensifier la collaboration dans le domaine des technologies de l'environnement. En raison de sa forte croissance économique, la Chine est confrontée à plusieurs défis de politique environnementale. Des possibilités de coopération s'ouvrent aux entreprises suisses du fait de leur savoir-faire dans le domaine des dites technologies et de l'efficacité énergétique.

Les représentants des milieux politiques et économiques de Chine et de Suisse sont d'accord pour dire qu'une action commune est nécessaire pour faire face à la crise financière et économique mondiale. Garantir un accès sans discrimination aux marchandises, aux services et aux investissements et supprimer les entraves au commerce qui subsistent sont deux mesures qui contribueront concrètement à juguler la crise. Dans ce contexte, la décision prise par les représentants officiels des deux pays de préparer conjointement, ces prochains mois, l'ouverture de négociations sur un accord de libre-échange exhaustif constitue un signal positif. Dans son discours, Gerold Bührer, le président d'economiesuisse a souligné les avantages et l'importance d'un accord de libre-échange.

La Chine est un des principaux partenaires économiques de la Suisse. Le commerce et les investissements directs ont affiché un taux de croissance supérieur à 10 % ces dernières années. Plusieurs entreprises suisses ont signé des contrats avec des partenaires commerciaux chinois dans le cadre du forum. Cela confirme que les deux pays entretiennent des relations économiques étroites.

Pour plus d'informations :
peter.flueckiger@economiesuisse.ch



Graphique du mois: L'AVS secouée à son tour par la crise financière

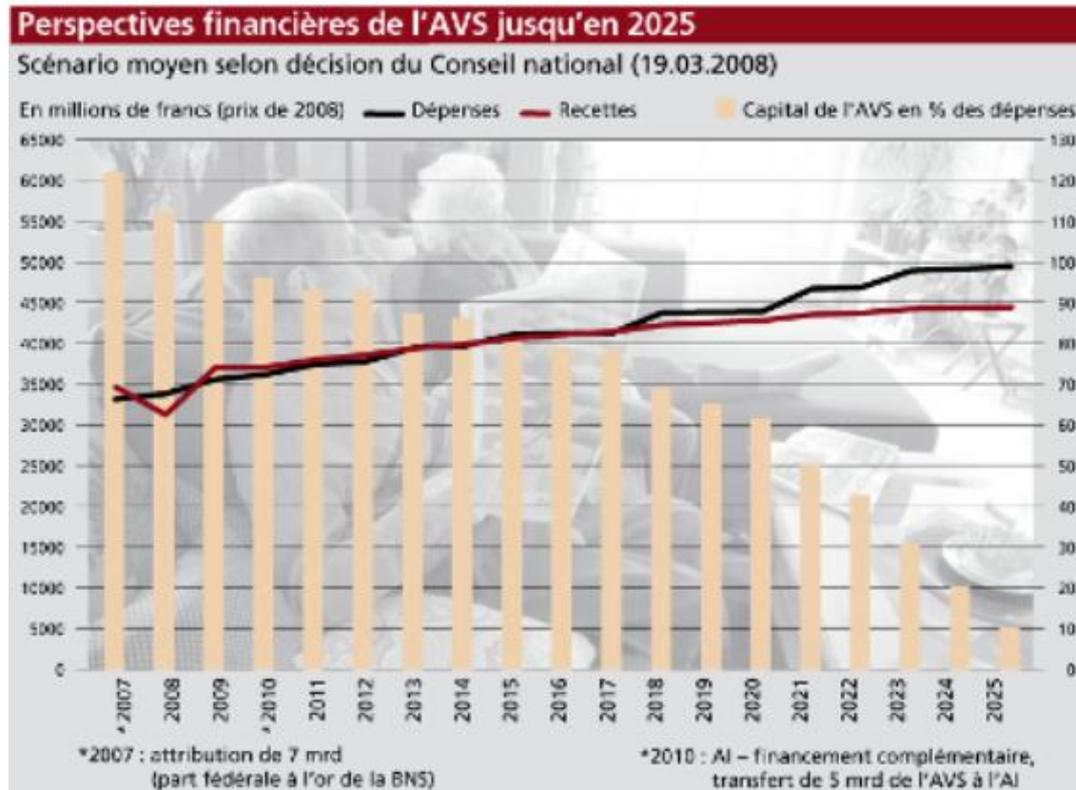
05.03.2009

L'année 2008 a été contrastée pour l'AVS. Si le résultat de répartition est plus élevé que jamais, le produit des placements accuse un recul historique. Et les perspectives sont loin d'être rassurantes: le résultat de répartition ne va pas tarder à tomber dans le rouge et le compte de capital ne garantit pas la liquidité de l'AVS au-delà de 2020.

Jamais le résultat de répartition n'a été aussi bon qu'en 2008: dopé par des cotisations salariales en forte progression et par des recettes de TVA élevées, il s'est établi à 1,7 milliard de francs, contre 1,2 milliard en 2007. Le compte AVS a cependant essuyé un recul de plus de 2 milliards de francs du fait du trou creusé dans le Fonds AVS par la crise financière. Ce mauvais résultat fait suite à des années plutôt fastes en termes de produit des placements. Et force est de constater que l'avenir s'annonce difficile pour les deux composantes: le résultat de répartition deviendra négatif à compter de 2011, tandis que la contraction du compte de capital augure mal du produit des placements.

Nouveaux calculs prospectifs

En janvier, l'Office fédéral des assurances sociales a revu les perspectives financières de l'AVS et actualisé les bases de calcul. Le point positif est que l'augmentation des cotisations a été nettement supérieure aux prévisions. Une différence que l'OFAS explique par l'excellente situation économique de ces dernières années et par la forte croissance de la population résidente, principalement due à un solde migratoire nettement positif.



Les dernières estimations confirment que l'avenir financier de l'AVS n'est pas assuré : dès 2011, le résultat de répartition (sans le rendement du capital) sera négatif, et dès 2021 le Fonds AVS aura passé sous le niveau des 50%.

Source : OFAS, « Actualisation des bases fondant les calculs prospectifs de l'AVS », 28 janvier 2009

Des perspectives alarmantes

Indépendamment de l'évolution de l'économie et des hypothèses retenues pour établir les prévisions, les perspectives sont toutefois sombres pour l'AVS: malgré la 11e révision de l'AVS mise sous toit par le Conseil national, le scénario moyen table sur un résultat de répartition négatif à partir de 2011. A compter de 2016, le compte de capital de l'AVS ne couvrira plus que 80% des dépenses courantes (voir graphique). Mais la situation deviendra véritablement critique en 2021, lorsque le taux de couverture passera sous la barre des 50%. Les liquidités nécessaires au versement des rentes AVS ne seront alors plus disponibles.

Nécessité d'une règle de financement durable

Il n'est pas trop tard pour agir au niveau politique, en commençant par séparer le fonds AVS du fonds AI. A cette nouvelle base plus transparente, il faudra aussi doter l'AVS d'une règle de financement durable qui interviendra automatiquement en cas de déficits et qui empêchera l'effondrement du compte de capital. Plus tôt ces corrections seront mises en œuvre, moins elles seront douloureuses et plus elles auront de chances de préserver l'AVS contre une grave crise de liquidités.

Pour plus d'informations :

brigitte.lengwiler@economiesuisse.ch



Examen des tâches : plus indispensable que jamais

05.03.2009

economiesuisse se souvient avec une certaine nostalgie des intentions courageuses du Conseil fédéral concernant le projet d'examen des tâches. Certes, dans le contexte conjoncturel actuel, il faut éviter de lancer des signaux négatifs. Mais la stabilité des finances publiques ne doit pas être négligée.

Les deux programmes d'allègement 03 et 04 ont posé les fondements d'un budget équilibré sur le plan structurel. Diverses charges à long terme, notamment dans le domaine des assurances sociales, menacent l'objectif de la mise en place d'une politique financière durable. Dans ce contexte, il convient de procéder à un examen approfondi des tâches de la Confédération pour en déterminer le potentiel de réforme et d'économie.

Le Conseil fédéral vise deux objectifs : premièrement, il souhaite que le taux de croissance des dépenses reste en deçà de celui de l'économie, afin de garder une marge de manœuvre pour les défis de la politique financière à venir. Deuxièmement, les dépenses et les tâches de la Confédération doivent être réduites en fonction de priorités de manière à ce que la croissance et la prospérité puissent être promues le mieux possible. Afin d'atteindre ces deux objectifs, il faudra procéder à des réformes allégeant les dépenses de 2,4 milliards de francs au total d'ici à 2012.

Le Conseil fédéral a renoncé à l'adoption d'un plan d'action exhaustif et a choisi de procéder en plusieurs étapes. Cela doit permettre d'harmoniser les mesures visant à stabiliser la conjoncture avec celles prévues dans le cadre de l'examen des tâches.

L'économie considère que le Conseil fédéral a eu raison d'agir ainsi. Cela évitera d'envoyer des signaux contradictoires dans le contexte actuel. economiesuisse demande cependant l'adoption d'une série de mesures pour la période qui suivra la crise et la prise en considération du domaine des assurances sociales, qui constitue le principal défi pour une politique financière durable. Sans cela, le processus d'éviction qui frappe d'autres tâches comme la formation et les transports risquerait de s'accroître. Des mesures s'imposent également, ne serait-ce qu'en raison des perspectives négatives des finances fédérales. Le Département fédéral des finances s'attend à des déficits de 1,8 à 3,6 milliards de francs pour les années 2010-2012. En l'absence de mesures de correction, les comptes ne respecteront de loin pas les exigences du frein à l'endettement. economiesuisse s'oppose vigoureusement à l'affaiblissement de ce dernier.

Pour plus d'informations :

martin.weder@economiesuisse.ch



La colonne de Bruxelles: Vers une Europe de l'énergie à la carte ?

05.03.2009

Le troisième paquet énergie de la Commission européenne, présenté en septembre 2007, fait actuellement l'objet d'après négociations entre les institutions européennes. La guerre de tranchées à laquelle se livrent les parlementaires européens et le Conseil rend l'adoption du texte improbable d'ici à la mi-mars 2009, date à laquelle le mandat de l'actuel Parlement prendra fin.

Le paquet vise à lever les derniers obstacles à la libéralisation totale des marchés du gaz et de l'électricité en Europe. A terme, les consommateurs devraient bénéficier d'un choix plus étendu de fournisseurs d'énergie, et ce à des prix plus attractifs. Les divergences constatées concernent moins ces objectifs ambitieux que les moyens adoptés pour y parvenir, notamment s'agissant du « dégroupage ». Parlementaires et Commission soutiennent sans réserve cette proposition visant à démembrer les entreprises verticalement intégrées qui contrôlent simultanément la production et les réseaux de distribution, afin de permettre à de petits producteurs d'alimenter le réseau.

Le Conseil, sous l'impulsion de la France et de l'Allemagne, a proposé un compromis qui entend donner aux anciens monopoles d'Etat le droit de conserver la propriété de leurs réseaux de gaz et d'électricité, en prévoyant qu'ils soient soumis à un organe de supervision extérieur. Le Parlement a consenti à cette troisième voie, mais uniquement pour le marché du gaz, restant ferme sur sa position concernant le marché de l'électricité. Ces positions à priori irréconciliables ne devraient déboucher sur aucun accord avant les élections européennes.

Pour plus d'informations :

francois.baur@economiesuisse.ch



La libre-circulation des personnes vue de Bruxelles

06.03.2009

C'est avec bienveillance que le Bruxelles officiel a pris connaissance du résultat de la votation sur l'extension de la libre-circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie, avant de se consacrer à nouveau aux problèmes pressants de la crise économique mondiale.

Que le brillant résultat de près de 60 pourcent ne suscite de la part du reste de l'Europe qu'un haussement de sourcils étonné peut surprendre. Du point de vue européen, les délibérations en Suisse étaient surtout perçues comme une affaire interne. Pour l'Europe, il était inconcevable d'imaginer une quelconque alternative à l'extension de la libre-circulation aux deux nouveaux pays membres et seul un non aurait amené à évaluer les conséquences qui en auraient découlé pour la Suisse.

Bruxelles est toutefois soulagée de pouvoir continuer à collaborer avec la Suisse dans le cadre donné jusque là. Le scrutin positif n'empêche toutefois pas les différents représentants européens – et cela on pouvait s'y attendre également au vu de la situation actuelle – à faire de la Suisse son bouc émissaire en la tenant pour responsable de la baisse des recettes fiscales et de se détourner ainsi de leurs propres problèmes nationaux.

La votation du 8 février a fourni en revanche à la Bulgarie et à la Roumanie un signal de stabilité. Les autorités de ces deux Etats devraient être désormais disposées à développer d'étroites relations commerciales avec la Suisse.

Pour plus d'informations :
francois.baur@economiesuisse.ch



Priorités de nos membres: kmuNEXT

05.03.2009

99,7 pourcent des entreprises en Suisse sont des PME. Elles fournissent plus des deux tiers des emplois et forment près des trois quarts des apprentis. Ces effectifs et ces postes de travail sont toutefois de plus en plus menacés du fait que de nombreuses PME n'ont pas assuré leur transmission à la nouvelle génération.

Cette situation s'explique en particulier par le manque de jeunes entrepreneuses et entrepreneurs à même d'assurer la reprise de ces entreprises. C'est ce qui a motivé la constitution de l'association kmuNEXT.

Créée en 2005, kmuNEXT est devenue entre-temps l'une des plus grandes associations pour la promotion de la transmission et de l'acquisition d'entreprises. L'association encourage l'entrepreneuriat responsable en Suisse, en apportant en particulier son soutien à la planification des successions et des reprises d'entreprises. L'amélioration des conditions-cadre politiques, juridiques et fiscales pour les activités d'entreprise constitue une autre mission de l'association. kmuNEXT est une initiative financée par le secteur privé et mise sur pied en collaboration avec des organismes économiques, de la Confédération et des offices cantonaux de la promotion économique. L'association gère entre autres la plus grande plate-forme online pour les transmissions d'entreprises: www.nextmarket.ch. NEXTmarket est une grande banque de données d'annonces, qui facilitent les contacts entre les propriétaires de PME et les successeurs potentiels.

L'association propose en outre la plate-forme www.nextcheck.ch, un nouvel outil en ligne sur la planification des successions. Les propriétaires d'entreprises peuvent avoir ainsi un aperçu de la manière dont ils sont préparés pour l'avenir en matière de situation opérationnelle, de fiscalité, de planification d'urgence et de succession d'entreprise.

Pour plus d'informations :

www.kmunext.ch

www.nextmarket.ch

www.nextcheck.ch



L'accord bilatéral sur la santé doit être utile à la Suisse

06.03.2009

Le deuxième cycle de négociations entre la Suisse et l'Union européenne (UE) s'est déroulé début février en vue de la conclusion d'un accord sur la santé, lequel fait partie d'un dossier qui comprend également un accord sur le libre-échange des produits agricoles.

economiesuisse est favorable à une collaboration renforcée avec l'UE dans le domaine de la santé publique. Pour autant, il faut se garder d'affaiblir la place économique helvétique en reprenant des réglementations européennes superflues.

Pour l'UE, conclure un accord sur la santé avec la Suisse ne manque pas d'intérêt: par sa situation centrale et son orientation internationale, la Suisse est un partenaire important dans la lutte contre les maladies infectieuses. Mais elle représente aussi une faille de sécurité au cœur du dispositif de prévention des épidémies mis en place par l'Europe. D'où les efforts déployés par Bruxelles afin de rallier la Confédération à ses trois systèmes d'alerte rapide et précoce.

La Suisse se montre elle aussi intéressée par la perspective d'un accord sur la santé avec son principal partenaire commercial. Elle espère en retirer un meilleur accès au marché, une sécurité accrue en matière de produits et d'aliments ainsi qu'une collaboration plus étroite dans le domaine de la santé publique. S'agissant de la lutte contre les maladies rares, une coopération resserrée avec un partenaire de poids présente qui plus est des avantages indéniables.

Et, dans bien des domaines, un accord sur la santé aurait le mérite d'éliminer des différences d'ordre légal et réglementaire entre les deux partenaires commerciaux. Pour ce qui est des directives régissant la publicité et de la réglementation des produits, les écarts sont toutefois si importants qu'un alignement sur l'UE serait économiquement préjudiciable à la Suisse :

- En cas de transposition de certaines directives de l'UE en matière de produits, divers produits ne pourraient plus être fabriqués en Suisse; des places de travail seraient alors menacées.
- La structure fédéraliste de la Suisse se traduit par des interdictions variant d'un canton à l'autre dans le domaine de la publicité. Si les directives très strictes de l'UE en la matière viennent s'y superposer, la Suisse connaîtra les interdictions de publicité les plus restrictives de toute l'Europe. Il faut à tout prix l'éviter.

Pour plus d'informations :

fridolin.marty@economiesuisse.ch

Portrait d'une PME Lolipop: une oasis de douceur au quotidien

06.03.2009

Depuis plus de dix ans, Alexandra Bisaz exploite la chaîne de magasins de friandises Lolipop. Une aventure qui, bien qu'ayant commencé dans un hangar vide de Niederdorf, près de Zurich, a donné naissance à une entreprise forte de 29 boutiques et d'une centaine de collaborateurs. Et ce n'est qu'un début.



Pour les amateurs de friandises, Lolipop est une véritable caverne d'Ali Baba. Réglisse, ours en gélatine, marshmallows, bonbons acidulés et, bien sûr, sucettes: le choix est immense. Hautes en couleurs, les boutiques incitent à replonger dans les délices de l'enfance et à oublier pour un temps les affres du quotidien. «La vie est déjà assez sérieuse, alors, chez nous, il est possible de se faire du bien à peu de frais», explique Alexandra Bisaz, qui a fondé Lolipop il y a plus de dix ans avec une amie. Depuis, l'entreprise a bien grandi et elle compte désormais 29 magasins en Suisse, deux en Allemagne et une boutique en ligne. Une success story qui ne se dément pas.

Directrice des achats, architecte d'intérieur et comptable tout à la fois

Interrogée sur les raisons de ce succès, Alexandra Bisaz le dit franchement: «Nous avons eu la chance de pouvoir vendre les bons articles au bon moment et au bon endroit». Ce fut notamment le cas, lorsque, grâce à un appel téléphonique judicieux, elle a décroché le dernier espace libre de la nouvelle gare de Berne. Mais la chance n'est rien si elle n'est pas doublée d'une bonne dose de travail et de volonté. Chez Lolipop, Alexandra Bisaz ne laisse rien au hasard et participe à tout: elle cherche les nouveaux locaux, les transforme elle-même, dessine les meubles qui y seront installés, se rend à des foires de confiserie aux quatre coins du monde, planifie les achats, vérifie chaque facture et tient des statistiques. «J'ai la manie du contrôle», avoue-t-elle en riant. Pour tout ce qui touche à la gestion, elle s'est formée sur le tas. Au début, les deux amies ne tenaient même pas de budget: «Nous ne voulions pas grandir, juste pouvoir vivre correctement en exerçant un métier qui nous plaisait». Un plaisir qu'elle éprouve encore aujourd'hui à la vue des friandises. «Lorsque nous recevons un nouveau produit, je suis excitée comme une puce et c'est moi qui ouvre l'emballage. Privilège du chef oblige.» Sans parler des produits que Lolipop fait spécialement fabriquer, par exemple les poissons en gomme recouverts d'une vraie pellicule d'argent.

La sympathique Grisonne, qui est seule aux commandes de Lolipop depuis un an, ne songe pas une minute à s'arrêter. Lolipop doit poursuivre son expansion en Suisse et en Allemagne. La France et l'Italie sont également dans le viseur. Pour Alexandra Bisaz, la principale difficulté tient à l'embauche des bons collaborateurs. «Je mets à disposition friandises et des magasins. C'est facile. Pour mes collaborateurs en revanche, il me faut beaucoup de communication et de contacts directs.» Et notre infatigable directrice de repartir inspecter une de ses boutiques.

Pour plus d'informations :

www.lolipoponline.ch



Une étape importante dans les relations entre la Suisse et le Japon

05.03.2009

La Suisse a est le premier Etat européen à avoir conclu, le 19 février 2009, un accord de libre-échange avec le Japon. Cet accord entraînera une intensification des relations commerciales traditionnellement bonnes que la Suisse entretient avec le Japon. C'est important, en particulier dans une période économique difficile.

En 2008, les entreprises suisses ont exporté vers le Japon des marchandises pour plus de 7 milliards de francs (3,3 % des exportations totales). Les investissements directs effectués par la Suisse dans ce pays se montent à quelque 12 milliards de francs. L'Empire du Soleil levant est le troisième importateur de produits suisses, après l'UE et les Etats-Unis. L'accord de libre-échange et de partenariat économique (ALEPE) signé par la conseillère fédérale Doris Leuthard à Tokyo permettra d'intensifier ces bonnes relations. Un volet important de l'accord est consacré à la suppression des entraves au commerce tarifaires (on s'attend à une diminution des droits de douane de l'ordre de 100 millions de francs par an) et non tarifaires. L'accord règle aussi des questions dans les domaines des services, des investissements directs, de la facilitation des échanges et de la propriété intellectuelle. Il contient également des dispositions visant à resserrer les relations économiques, avec la participation du secteur privé. Ainsi, les pays mettent en place un instrument permettant d'aborder directement les préoccupations concrètes des entreprises dans un contexte bilatéral.

L'accord renforce la position des entreprises suisses au Japon, il encourage le commerce et favorise l'intensification des relations économiques entre les deux pays. C'est particulièrement important dans le contexte de la crise financière et économique et de la résurgence des tendances protectionnistes. Des conditions-cadre stables, qui améliorent l'accès au marché des deux parties et empêchent ou suppriment d'éventuelles discriminations, sont essentielles en particulier dans les périodes économiques difficiles. L'accord devrait entrer en vigueur avant la fin de l'année.

Pour plus d'informations :
rudolf.minsch@economiesuisse.ch



ICC Switzerland et UN Global Compact Swiss Network

06.03.2009

La Chambre de commerce internationale (CCI) collabore étroitement avec l'initiative Global Compact des Nations Unies (UNGC). ICC Switzerland dirige le « focal point » de ce réseau qui compte actuellement 38 entreprises suisses (dont 16 PME).

UNGC est l'initiative la plus complète au monde en matière de responsabilité sociale des entreprises (« corporate responsibility »). Elle exige des entreprises signataires qu'elles reconnaissent, soutiennent et mettent en tout temps en pratique, dans leur sphère d'influence, dix principes dans les domaines des droits humains, des normes de travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

En coordination avec le réseau local, la « plateforme d'apprentissage UN Global Compact pour entreprises suisses », une initiative de The Sustainability Forum Zürich et de la division politique IV (Sécurité humaine) du DFAE s'est constituée il y a plus de deux ans. La série de dialogues, orientés vers la pratique, qu'organise régulièrement la plateforme d'apprentissage vise à favoriser l'échange de connaissances et d'expériences dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises et contribue à identifier les défis et les facteurs de succès lors de l'intégration des principes UNGC et des bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale des entreprises dans l'activité commerciale.

Des représentants de l'économie privée tout comme des experts présentent des cas pratiques et leurs appréciations des situations, lesquels sont ensuite discutés de manière critique et constructive.

La prochaine manifestation de la plateforme d'apprentissage UNGC, qui portera sur le thème « Management intégré de chaînes logistiques dans le secteur des biens de consommation (non-food) », aura lieu le 29 avril à Pfäffikon (SZ). Pour davantage d'informations sur cette manifestation : http://www.sustainability-zurich.org/upcoming_events/

Pour plus d'informations :

info@unglobalcompact.ch

thomas.pletscher@icc-switzerland.ch



Resserrement des relations économiques entre la Suisse et l'Arabie saoudite

05.03.2009

L'image de l'Arabie saoudite est celle d'une économie cloisonnée difficile d'accès pour les entreprises étrangères. Pour corriger cette image, une délégation de haut rang du royaume d'Arabie saoudite est venue en Suisse.

Une délégation de haut rang menée par le gouverneur de la Saudi Arabia General Investment Authority (SAGIA), le ministre Amr A. Al-Dabbagh, est venue en Suisse au mois de février. Lors de la séance de la commission économique mixte Suisse-Arabie saoudite, des représentants des deux pays ont pu discuter des difficultés dans le domaine de l'accès au marché. Les deux parties s'accordent à dire que les exportations et les investissements directs de la Suisse (respectivement 1,5 milliard et 148 millions de francs en 2007) sont largement inférieurs à leur potentiel. La délégation saoudienne a déploré que la procédure d'obtention des visas suisses soit devenue plus longue et plus compliquée pour ses ressortissants depuis l'adhésion à l'espace Schengen. Cette procédure sera accélérée et pourra se dérouler en 24 heures. Enfin, les deux pays procéderont à des examens exploratoires en vue d'éventuelles négociations pour la conclusion d'un accord de double imposition.

L'Arabie saoudite souhaite développer la collaboration avec la Suisse dans les domaines de la propriété intellectuelle, de l'approvisionnement en eau, de la protection de l'environnement, de l'électricité, de la formation et des transports. Pendant les dix prochaines années, elle entend investir 600 milliards de dollars au total dans l'approvisionnement en énergie, les transports, la formation et de nouvelles zones économiques.

La Swiss Business Association Saudi Arabia (SBASA) prépare le voyage d'une délégation économique en Arabie saoudite début mai 2009. Elle souhaite que des PME suisse y participent.

Pour plus d'informations :

jan.atteslander@economiesuisse.ch



Annnonce de conférence : Energy Pact les 16 et 17 mars à Genève

06.03.2009

Comment les besoins énergétiques peuvent-ils être satisfaits compte tenu des aspects environnementaux et de la nécessité du développement économique? La conférence Energy Pact traitera de ce sujet décisif les 16 et 17 mars à Genève.

Les questions sur la production durable d'énergie prendront toujours plus d'importance à l'avenir. D'un point de vue économique, il s'avère nécessaire de produire suffisamment d'énergie pour couvrir les besoins croissants. L'équation est difficile à résoudre si l'on tient compte de certaines limitations, telles que l'épuisement des réserves en énergies fossiles ou les préoccupations liées à l'environnement. Sous la présidence de l'ancien chancelier allemand Gerhard Schröder, des personnalités renommées, parmi lesquelles le ministre du pétrole d'Arabie Saoudite et d'Iran, le Président du Club de Rome et Bertrand Piccard, discuteront des possibles approches de solutions. La conférence est organisée par la fondation Energy Pact créée en 2007.

La participation à la conférence Energy Pact est gratuite. Il est encore possible de s'inscrire jusqu'au 9 mars 2009 par le lien ci-après. Veuillez indiquer que vous êtes invité/e par Pierre-Alain Avoyer.

Pour plus d'informations :

www.energypact.org